



RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOUVEAU RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) EN SANTÉ

→ CRÉATION DE VOTRE ESPACE PERSONNEL

Mardi 6 ou mercredi 7 janvier 2026, sur votre messagerie professionnelle, vous recevrez un mail de la MGEN qui contiendra **votre lien personnel d'affiliation ou de dispense** au contrat collectif de protection sociale complémentaire (PSC) en santé.

En cliquant sur ce lien, vous pourrez :

- **activer votre espace personnel** dédié à la PSC sur le site de la MGEN,
- compléter votre parcours d'affiliation : options, ayants droit,
- demander une dispense si vous êtes éligible.

Si vous ne répondez pas ou si votre parcours d'affiliation n'est pas finalisé 21 jours après la réception du lien :

- **vous serez affilié d'office** à l'offre de base, sans option et sans ayant droit,
- vous pourrez toutefois, à tout moment, finaliser votre parcours d'affiliation ou solliciter une dispense auprès de la MGEN.

➤ **Outils d'estimation et d'aide à la décision :**
estimer votre cotisation santé et vos remboursements santé
<https://www.mgen.fr/psc-agents-en-esr-js/>

➤ **En savoir plus sur le déploiement de la PSC**
<https://www.education.gouv.fr/la-protection-sociale-complementaire-pour-les-personnels-de-l-education-nationale-de-l-enseignement-325214>

